



Ces méditations de ce *Chapelet des Sept Douleurs* portent sur le mystère de la Corédemption de Notre Dame et proviennent du Magistère de l'Église. Puis, la Confrérie Marie Corédemptrice a la grande joie d'annoncer qu'un Colloque sur la Corédemption aura lieu le 23 et 24 mai 2025, avec la participation de Mgr Athanasius Schneider. Toutes les informations concernant ces deux journées exceptionnelles se trouvent sur le site : WWW.COREDEMPTRICE.NET

Première douleur : La Prophétie de Siméon : Le Pape Pie XI, dans une allocution du 30 novembre 1933, qui fait partie du Magistère ordinaire et qui donc a valeur d'enseignement pour les fidèles, nomme Notre Dame Corédemptrice ; il dit : « Le Rédempteur se devait, nécessairement, d'associer sa Mère à son œuvre. C'est pour cela que nous l'invoquons sous le titre de Corédemptrice. Elle nous a donné le Sauveur. Elle l'a conduit à son œuvre de rédemption jusqu'à la Croix. Elle a partagé avec lui les souffrances de l'agonie et de la mort en lesquelles Jésus consommait le rachat de tous les hommes. »

Deuxième douleur : La fuite en Egypte : Le Pape Pie XII, dans son Encyclique *Ad cæli Reginam*, explique que la Vierge Marie fut choisie comme Mère de Dieu précisément pour être coopératrice de la Rédemption, en disant : « Dans l'œuvre du salut spirituel, Marie fut, par la volonté de Dieu, associée au Christ Jésus, principe de salut, et cela d'une manière semblable à celle dont Eve fut associée à Adam, principe de mort, si bien que l'on peut dire que notre rédemption s'effectua selon une certaine « récapitulation » en vertu de laquelle le genre humain assujéti à la mort par une vierge, se sauve aussi par l'intermédiaire d'une vierge ; en outre on peut dire que cette glorieuse Souveraine fut choisie comme Mère de Dieu précisément pour être associée à Lui dans la Rédemption du genre humain. »

Troisième douleur : La perte de l'Enfant Jésus au Temple : Le Pape Pie XII, dans sa Constitution apostolique *Munificentissimus Deus*, qui est la bulle de proclamation du dogme de l'Assomption, évoque la corédemption de Notre Dame en tant que Nouvelle Ève qui, avec le Nouvel Adam, le Christ, répare la faute de la première Ève et du premier Adam ; il dit : « Nous devons nous rappeler d'une manière particulière que dès le II^{ème} siècle, les saints Pères ont désigné la Vierge Marie comme la nouvelle Ève qui, bien que soumise au nouvel Adam, est intimement associée à lui dans cette lutte contre l'Ennemi infernal et qui, comme l'avait annoncé le Protévangile, a eu comme résultat final la victoire totale sur le péché et la mort. »

Quatrième douleur : La rencontre de Jésus et de Marie sur le Chemin de Croix : Le Bienheureux Pie IX, dans *Ineffabilis Deus*, qui est la bulle de proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, évoque la Corédemption en disant : « Les Pères... de l'Eglise,... lorsqu'ils rapportent les paroles par lesquelles Dieu, dans les commencements du monde,... confondit l'audace du serpent séducteur... en disant : « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne »,... enseignent que, par cet oracle, a été clairement et ouvertement annoncé le miséricordieux Rédempteur du genre humain, le Christ Jésus, Fils unique de Dieu, et que sa bienheureuse Mère la Vierge Marie y est aussi désignée, que l'inimitié du Fils et de la Mère contre le démon y est également et formellement exprimée. C'est pourquoi, de même que le Christ, Médiateur de Dieu et des hommes,... efface le sceau de la sentence qui était contre nous, et l'attache en vainqueur à la croix, de même la très sainte Vierge, unie à lui par un lien étroit et indissoluble, avec lui et par lui exerçant des hostilités éternelles contre le

serpent venimeux, et triomphant pleinement de cet ennemi, a écrasé sa tête de son pied immaculé... La glorieuse Vierge,... rapprochée de Dieu autant que le comporte la nature créée et plus que toutes les créatures,... s'élève à une hauteur que ne peuvent atteindre les louanges ni des hommes ni des anges... La très glorieuse Vierge a été la réparatrice de sa race et une source de vie pour le genre humain... c'est elle, il n'en faut pas douter, qui a écrasé la tête venimeuse de ce même serpent. »

Cinquième douleur : La Crucifixion et la mort de Jésus sur la Croix : Saint Pie X, dans son Encyclique *Ad Diem illum*, parle de la corédemption de Notre Dame en expliquant qu'elle a mérité, avec et sous son Fils, le salut de l'humanité, dans le sens où il convenait que la Mère de Dieu, qui souffrit sa Compassion, participe à l'œuvre de notre salut, en méritant de convenance ce que son Fils a mérité en stricte justice en tant que Dieu ; ainsi il dit : « Quand vint pour Jésus l'heure suprême, on vit la Vierge debout auprès de la croix, saisie sans doute par l'horreur du spectacle, heureuse pourtant de ce que son Fils s'immolait pour le salut du genre humain, et, d'ailleurs, participant tellement à ses douleurs que de prendre sur elle les tourments qu'il endurait lui eût paru, si la chose eût été possible, infiniment préférable. La conséquence de cette communauté de sentiments et de souffrances entre Marie et Jésus, c'est que Marie mérita très légitimement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue, et, partant, la dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par sa mort et par son sang [...]. Du fait que Marie l'emporte sur tous en sainteté et en union avec Jésus-Christ et qu'elle a été associée par Jésus-Christ à l'œuvre de la Rédemption, elle nous mérite *de congruo* (de convenance), comme disent les théologiens, ce que le Christ Jésus nous a mérité *de condigno* (de plein droit), et elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces. »

Sixième douleur : Le Corps de Jésus percé d'une lance et descendu de la Croix : Le Pape Benoît XV, dans sa Lettre apostolique, *Inter Sodalicia*, explique que Marie a participé de manière active au sacrifice du Calvaire, car elle a participé à l'immolation de l'Agneau de Dieu, en sacrifiant son Fils au Père pour le salut des hommes ; il dit : « Elle souffrit en effet et mourut presque avec son Fils souffrant et mourant, elle abdiqua ses droits maternels pour le salut des hommes, et autant qu'il lui appartenait, immola son Fils pour apaiser la justice de Dieu, si bien qu'on peut justement dire qu'elle a, avec le Christ, racheté le genre humain. »

Septième douleur : Jésus est mis au tombeau : Le Pape Léon XIII, dans son Encyclique *Adjutricem Populi*, explique que Notre Dame, après avoir coopéré avec son Fils à l'œuvre de notre salut, en participant, avec et sous lui, à l'acquisition des grâces du salut, a mérité d'être la médiatrice de toutes les grâces que Dieu nous accorde ; il dit : « Car de là, selon les desseins de Dieu, Elle a commencé à veiller sur l'Église, à nous assister et à nous protéger comme une Mère, de sorte qu'après avoir été coopératrice de la Rédemption humaine, Elle est devenue aussi, par le pouvoir presque immense qui lui a été accordé, la dispensatrice de la grâce qui découle de cette Rédemption pour tous les temps. »